

**PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION
DU CONSEIL DES MAIRES TENUE LE
MERCREDI 12 MARS 2008
À 19 HEURES 30
À LA SALLE DU CONSEIL DES MAIRES
DE LA MRC DE L'AMIANTE
3830, BOULEVARD FRONTENAC, THETFORD MINES**

SONT PRÉSENTS :

M.	Marquis Bédard	Kinnear's Mills
M.	Luc Berthold	Thetford Mines
M.	Jean Binette	Beaulac-Garthby
Mme	Nicole Bourque	Saint-Pierre-de-Broughton
M.	Normand Boutin	Disraeli Ville
M.	Philippe Chabot	Saint-Jacques-de-Leeds
Mme	Hélène Faucher	Adstock
M.	Réjean Fortier	Saint-Fortunat
M.	André Gosselin	Disraeli Paroisse
M.	Germain Grégoire	Saint-Adrien-d'Irlande
M.	Gérald Grenier	Sainte-Clotilde-de-Beauce
M.	Paul Grenier	East Broughton
M.	Ghislain Hamel	Saint-Jean-de-Brébeuf
M.	Jacques Laprise	Saint-Julien
M.	Steven Laprise	Saint-Jacques-le-Majeur
M.	Gérald McKenzie	Sainte-Praxède
M.	Pierre Quirion	Adstock
M.	Guy Roy	Sacré-Cœur-de-Jésus
Mme	Josette Vaillancourt	Saint-Joseph-de-Coleraine
M.	Bruno Vézina	Irlande

La séance est ouverte sous la présidence de la préfet et mairesse de la municipalité d'Adstock, Mme Hélène Faucher.

M. Alain Gravel, directeur général et secrétaire-trésorier, assiste également à la réunion.

1 PENSÉE ET MOT DE BIENVENUE

La session est ouverte à 19 h 30 et la pensée qui suit est lue par la préfet et mairesse de la municipalité d'Adstock, Mme Hélène Faucher, qui adresse par la suite ses mots de bienvenue aux maires présents :

« La joie est le soleil de l'âme, elle illumine celui qui la possède et réchauffe tous ceux qui en reçoivent les rayons. »

(Carl Reysz)

2 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CM-2008-03-5185

Il est proposé par M. Gérald McKenzie et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté comme suit :

1. Ouverture de l'assemblée

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Procès-verbal de la séance précédente
 - 3.1. Lecture et adoption du procès-verbal du 13 février 2008
 - 3.2. Affaires découlant du procès-verbal de la séance du 13 février 08
 - 3.2.1. Assurance collective
 - 3.2.2. Orthophotographies géoréférencées
 - 3.2.3. Révision de la carte électorale du Québec
4. Période de questions
5. Rapport des comités
 - 5.1. Comité administratif du 4 mars 2008
 - 5.2. Comité consultatif du PGMR du 11 mars 2008
6. Correspondance
 - 6.1. Résumé de la correspondance reçue
 - 6.2. Correspondance récente
7. Demande de rencontre
8. Gestion financière et administrative
 - 8.1. Comptes payés
 - 8.2. Comptes à payer
 - 8.3. Règlement d'emprunt – Ville de Disraeli
 - 8.3.1. Règlement n° 505 relatif à la construction d'un bâtiment industriel
 - 8.3.2. Règlement n° 506 relatif à l'achat d'un véhicule incendie
 - 8.4. Contravention au règlement n° 86 relatif à l'abattage d'arbres
 - 8.5. Assurances générales
 - 8.6. Salle du conseil des maires
 - 8.7. Activités du Conseil
 - 8.7.1. Cabane à sucre
 - 8.7.2. Souper des municipalités
 - 8.8. Planification des réunions
9. Aménagement du territoire
 - 9.1. Certificats de conformité
 - 9.2. Règlement n° 101 amendant le schéma d'aménagement révisé
 - 9.3. Révision du schéma d'aménagement
 - 9.4. Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois
 - 9.5. Poste d'aménagiste
10. Réflexion stratégique de la MRC
 - 10.1. Changement de nom de la MRC
 - 10.2. Plan de développement économique régional 2008-2018
11. Sécurité publique
 - 11.1. Schéma de couverture de risques – Sécurité incendie
 - 11.2. Sûreté du Québec – Priorités d'action pour 2008-2009
12. Environnement
 - 12.1. Forums régionaux sur les cyanobactéries
 - 12.2. Gestion des matières résiduelles – Assemblée des préfets
13. Développement économique
 - 13.1. Gala Zénith – 1^{re} Édition
 - 13.2. Mine Bell – Projet d'entreprise-école
 - 13.3. Programme d'aide gouvernementale au transport collectif régional
 - 13.4. Colloque sur le transport collectif en milieu rural
 - 13.5. Oléochimie industrielle
 - 13.6. Compagnie du chemin de fer du Québec Central
14. Demande d'appui
 - 14.1. Comité pour l'équité du financement des organismes communautaires de la Chaudière-Appalaches
 - 14.2. MRC Maria-Chapdelaine
15. Varia

- 15.1. Semaine de la Famille 2008
- 15.2. Rémunération des élus
- 15.3. Rencontre d'information – Assurances générales
- 15.4. Équipement de bureau – Photocopieur
- 15.5. FQM – Formation pour les élus
- 15.6. Représentant de la MRC à la SOLIDE
- 15.7. Dossier Internet haute vitesse
- 15.8. La minute touristique
16. Prochaine rencontre
17. Levée de la séance

Adopté

3 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE

3.1 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance régulière du 13 février 2008

CM-2008-03-5186

Il est proposé par Madame Nicole Bourque et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 13 février 2008.

Adopté

3.2 Affaires découlant du procès-verbal de la séance du 13 février 2008

3.2.1 Assurance collective

Le directeur général indique que le Syndicat a accepté la proposition pour un transfert des couvertures avec la modification de l'assurance invalidité courte durée pour un régime coordonné à l'assurance-emploi et présente les taux définitifs reçus en date du lundi 10 mars.

3.2.2 Orthophotographies géoréférencées

L'offre de service pour le transfert des données et l'impression des territoires a été transmise aux municipalités.

3.2.3 Révision de la carte électorale du Québec

La Commission de la représentation électorale du Québec a déposé à ce jour son rapport préliminaire. La circonscription de Frontenac serait modifiée afin de contenir l'ensemble du territoire de la MRC de même que plusieurs autres municipalités situées sur le territoire de trois (3) autres MRC.

4 PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée.

5 RAPPORT DES COMITÉS

5.1 Comité administratif du 4 mars 2008

Copie du procès-verbal de la réunion du Comité administratif tenue le mardi 4 mars 2008 est déposée.

5.2 Comité consultatif du PGMR du 11 mars 2008

Tel que discuté lors de la rencontre du Comité tenue ce matin, la MRC effectuera auprès des municipalités :

- ⇒ une relance du programme pour la récupération hors foyer;
- ⇒ un rappel de la démarche relative à une formation regroupée pour les inspecteurs municipaux en matière d'application du règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées;
- ⇒ la transmission d'une demande reçue en vue de l'implantation d'un programme subventionnant l'achat de couches de coton pour les nouveaux nés, pour décision au niveau local;
- ⇒ la transmission d'une offre de regroupement dans le cadre d'un projet de compostage domestique.

RESSOURCES HUMAINES

CM-2008-03-5187

Considérant que le contrat d'embauche de M. Alix Fils-Aimé, à titre de personne salariée stagiaire engagée dans le cadre d'un programme d'aide à l'emploi, se termine en date du 30 mars prochain;

Considérant les tâches à être exécutées à court terme en matière de gestion des matières résiduelles;

Il est proposé par M. Pierre Quirion et résolu unanimement d'octroyer à M. Alix Fils-Aimé un contrat d'une durée de cinq (5) semaines, débutant le lundi 31 mars 2008, à titre de salarié surnuméraire en gestion des matières résiduelles, au taux horaire de 18,89 \$.

Adopté

6 CORRESPONDANCE

6.1 Résumé de la correspondance reçue

Un tableau synthèse de la correspondance reçue pour la période du lundi 4 au vendredi 29 février est déposé.

6.2 Correspondance récente

La MRC a reçu le vendredi 7 mars dernier la confirmation de l'octroi du budget additionnel demandé de 100 000 \$ pour le programme RénoVillage, dans le cadre de la programmation 2007-2008.

Le ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation confirme, dans une correspondance reçue le mardi 11 mars dernier, l'octroi à la MRC d'une somme maximale de 750 000 \$ pour les trois (3) prochaines années, dans le cadre du Fonds d'aide aux municipalités monoindustrielles, pour la diversification économique des

municipalités de Disraeli, Beaulac-Garthby, Disraeli Paroisse, Sainte-Praxède, Saint-Fortunat, Saint-Jacques-le-Majeur, Saint-Joseph-de-Coleraine et Saint-Julien.

7 DEMANDE DE RENCONTRE

Les responsables de la Société de développement économique (SDERT) de la région de Thetford de même que ceux de Tourisme-Amiante seront respectivement reçus à 18 h 30 et à 19 h 00 en préséance du Conseil des maires du mercredi 9 avril prochain.

Les représentants du Comité de diversification économique de la région de Thetford rencontreront le Conseil à compter de 18 h 15.

8 GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

8.1 Comptes payés

CM-2008-03-5188

Il est proposé par Mme Josette Vaillancourt et résolu unanimement d'entériner le paiement, pour la période du 1^{er} au 29 février 2008, des comptes suivants, pour un montant total de 86 077,03 \$, et correspondant aux chèques numéros 5771 à 5793 inclusivement, pour un montant de 37 954,65 \$, neuf (9) paiements automatiques, pour un montant de 23 327,19 \$, et quatre (4) prélèvements pour les salaires, pour un montant de 24 795,19 \$.

Adopté

8.2 Comptes à payer

Aucun compte à payer.

8.3 Règlement d'emprunt – Ville de Disraeli

Un rappel des dispositions de l'article 46 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), qui concerne l'implication d'une MRC relativement aux règlements d'emprunt adoptés par les municipalités locales, est effectué.

8.3.1 Règlement n° 505 relatif à la construction d'un bâtiment industriel

CM-2008-03-5189

Il est proposé par M. André Gosselin et résolu unanimement d'indiquer que l'objet du règlement d'emprunt numéro 505 de la Ville de Disraeli est conforme aux dispositions du schéma d'aménagement révisé de la MRC.

Adopté

8.3.2 Règlement n° 506 relatif à l'achat d'un véhicule incendie

Ce règlement n'est pas soumis au processus d'approbation prévu à l'article 46 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

8.4 Contravention au règlement numéro 86 relatif à l'abattage d'arbres

CM-2008-03-5190

Considérant l'avis de coupe totale et/ou partielle sur une propriété située sur le territoire de la municipalité de Kinnear's Mills, émis en date du 23 février 2008, par le mandataire de la MRC relativement à l'application du règlement numéro 86;

Il est proposé par Mme Josette Vaillancourt et résolu unanimement d'entériner le mandat confié par le directeur général de la MRC au procureur de la MRC, Me Luc Ouellet, pour procéder dans le dossier.

Adopté

8.5 Assurances générales

CM-2008-03-5191

Considérant la recommandation favorable émise par le mandataire du regroupement, la firme Optimum Actulaires & Conseillers inc.;

Il est proposé par M. Jean Binette et résolu unanimement d'entériner les conditions de renouvellement au 1^{er} mars, au montant de 11 186,67 \$, taxe de vente incluse, auprès de Promutuel Appalaches Saint-François.

Adopté

8.6 Salle du conseil des maires

L'opportunité d'apporter des modifications à l'agencement de la salle lors des réunions est envisagée. Ce sujet sera traité en fonction des recommandations du Comité des immobilisations quant à l'emplacement des bureaux de la MRC.

8.7 Activité du Conseil

8.7.1 Cabane à sucre

Cette activité pourrait avoir lieu le vendredi 11 avril prochain sur le territoire de Sainte-Clotilde.

8.7.2 Souper des municipalités

CM-2008-03-5192

Il est proposé par M. Marquis Bédard et résolu unanimement d'accueillir favorablement l'offre de la municipalité de Saint-Pierre-de-Broughton d'assurer l'organisation de l'édition 2008 du Souper des municipalités, qui aura lieu le vendredi 6 juin prochain.

Adopté

8.8 Planification des réunions

Un projet de calendrier des réunions de la MRC est soumis pour commentaires. Une discussion s'en suit.

Les réunions régulières des principaux partenaires régionaux de la MRC seront également inscrites dans le calendrier annuel des réunions.

9 AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

9.1 Certificats de conformité

9.1.1 Ville de Thetford Mines - Règlement n° 253

CM-2008-03-5193

Il est proposé par M. Jacques Laprise et résolu unanimement d'autoriser l'émission du certificat de conformité pour le règlement numéro 253 de la Ville de Thetford Mines amendant le plan d'urbanisme 147 pour modifier le plan d'affectation des sols en agrandissant l'aire d'affectation CB en bordure des rues Saint-Alphonse Nord et Johnson.

Adopté

9.1.2 Ville de Thetford Mines - Règlement n° 254

CM-2008-03-5194

Il est proposé par M. Paul Grenier et résolu unanimement d'autoriser l'émission du certificat de conformité pour le règlement numéro 254 de la Ville de Thetford Mines amendant le règlement de zonage 148 pour permettre la modification des articles 3, 9, 48, 70 et 77 et des grilles de spécifications ainsi que l'agrandissement de certaines zones.

Adopté

9.1.3 Ville de Thetford Mines - Règlement n° 255

CM-2008-03-5195

Il est proposé par M. Marquis Bédard et résolu unanimement d'autoriser l'émission du certificat de conformité pour le règlement numéro 255 de la Ville de Thetford Mines amendant le Plan d'aménagement d'ensemble 227 pour modifier des assujetties au PAE.

Adopté

9.1.4 Ville de Thetford Mines - Règlement n° 256

CM-2008-03-5196

Il est proposé par M. Réjean Fortier et résolu unanimement d'autoriser l'émission du certificat de conformité pour le règlement numéro 256 de la Ville de Thetford Mines amendant le Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) pour corriger les dominances dans les zones 2832 et 2211.

Adopté

9.1.5 Municipalité de Kinnear's Mills - Règlement de concordance n° 413

CM-2008-03-5197

Il est proposé par M. Steven Laprise et résolu unanimement d'autoriser l'émission du certificat de conformité pour le règlement de concordance numéro 413 de la municipalité de Kinnear's Mills amendant le plan d'urbanisme numéro 268 à la suite de l'entrée en vigueur du règlement de la MRC numéro 96.

Adopté

9.1.6 Municipalité de Kinnear's Mills - Règlement de concordance n° 414

CM-2008-03-5198

Il est proposé par M. Jean Binette et résolu unanimement d'autoriser l'émission du certificat de conformité pour le règlement de concordance numéro 414 de la municipalité de Kinnear's Mills, amendant le règlement de zonage numéro 264, à la suite de l'entrée en vigueur du règlement de la MRC numéro 96.

Adopté

9.1.7 Municipalité de Saint-Joseph-de-Coleraine - Règlement de concordance n° 519-2008

CM-2008-03-5199

Il est proposé par M. Philippe Chabot et résolu unanimement d'autoriser l'émission du certificat de conformité pour le règlement de concordance numéro 519-2008 de la municipalité de Saint-Joseph-de-Coleraine, amendant le plan d'urbanisme numéro 375, à la suite de l'entrée en vigueur du règlement de la MRC numéro 98.

Adopté

9.1.8 Municipalité de Saint-Joseph-de-Coleraine - Règlement de concordance n° 520-2008

CM-2008-03-5200

Il est proposé par Mme Nicole Bourque et résolu unanimement d'autoriser l'émission du certificat de conformité pour le règlement de concordance numéro 520-2008 de la municipalité de Saint-Joseph-de-Coleraine, amendant le règlement de zonage numéro 376, à la suite de l'entrée en vigueur du règlement de la MRC numéro 98.

Adopté

9.2 Règlement n° 101 amendant le schéma d'aménagement révisé

CM-2008-03-5201

Il est proposé par M. Gérald McKenzie et résolu unanimement d'adopter le règlement numéro 101, modifiant diverses dispositions du schéma d'aménagement révisé numéro 75, afin d'identifier une nouvelle affectation agroforestière de service et un projet de voie cyclable sur le chemin de Stratford dans la municipalité de la Paroisse de Disraeli ainsi qu'un tracé alternatif au projet de voies cyclables du Grand Lac Saint-François dans les municipalités de Saint-Joseph-de-Coleraine, de la Paroisse de Disraeli, de Sainte-Praxède et dans la ville de Disraeli.

Adopté

9.3 Règlement numéro 102 modifiant le schéma d'aménagement révisé

Les membres du Comité administratif devraient recevoir un premier projet du « *Document des objets de la révision (DOR)* » au plus tard le jeudi 20 mars prochain. Une version finale du DOR sera déposée à la séance régulière du Comité du mardi 1^{er} avril, pour recommandation, en vue de son adoption à la séance du Conseil des maires du mercredi 9 avril.

9.4 Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois

CM-2008-03-5202

Considérant que la MRC de L'Amiante débute le processus de révision de son schéma d'aménagement ;

Considérant que la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois, constituée en juin 2006, a déposé son rapport en février dernier ;

Considérant que le territoire de la MRC de L'Amiante est constitué de dix-neuf (19) municipalités dont 73% du territoire est zoné agricole (parmi celles-ci, dix (10) municipalités ont un territoire zoné à plus de 90% agricole) ;

Considérant qu'il est primordial pour assurer le dynamisme et l'avenir même de nos municipalités de permettre l'installation de jeunes familles en zone agricole tout en assurant une meilleure occupation et utilisation du territoire ;

Considérant que nous devons agir maintenant pour garder et attirer ces jeunes familles puisque le poids démographique des moins de vingt ans, qui était de 40% en 1971, ne sera plus que de 19% en 2026 ;

Considérant que les exigences actuelles de la CPTAQ pour qu'un citoyen puisse se construire en zone agricole (100 hectares ou un plan qui démontre des revenus nets suffisants pour permettre de vivre principalement des produits de l'entreprise agricole) ne correspondent pas à la capacité de payer et/ou à la volonté d'une grande partie des jeunes qui désirent plutôt exploiter graduellement ou à moins grande échelle ;

Il est proposé par M. Steven Laprise et résolu unanimement de demander au ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. Laurent Lessard, de mettre en application le plutôt possible la recommandation numéro 43 du rapport produit par la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois, afin que notre MRC puisse tenir compte de ces nouvelles règles dans son processus de révision de son schéma d'aménagement et ainsi assurer une occupation dynamique de notre territoire, à savoir :

« Que le territoire agricole serve d'assise au développement rural, dans une perspective de multifonctionnalité de l'agriculture et d'occupation dynamique du territoire. À cette fin :

- ⇒ Que la Commission de protection du territoire agricole du Québec établisse une liste d'activités admissibles à certaines conditions dans la zone verte, et qui ne nécessiteraient plus son approbation préalable. Cette liste pourrait notamment comprendre l'installation de certains types de fermes sur de petites superficies. Que cette liste soit approuvée par le gouvernement et fasse l'objet d'un règlement liant la Commission et les instances municipales ;
- ⇒ Qu'en plus, à l'égard des projets qui ne paraissent pas sur la liste d'activités établie par la Commission de protection du territoire agricole du Québec, cette dernière révise ses règles d'application afin que soient également autorisées dans la zone agricole permanente des activités de production agricole et de

transformation qui utilisent une faible superficie de terre, qui requièrent des installations de plus petite taille, qui combinent des activités agricoles et des activités complémentaires ou dont les promoteurs ne souhaitent pas se consacrer à plein temps à l'agriculture, étant entendu que ces projets doivent être viables et gérés par des personnes ayant les compétences requises pour les mener à terme.»

Il est également résolu de transmettre cette résolution pour appui à la Fédération des municipalités du Québec, à l'Union des municipalités du Québec de même qu'à l'ensemble des municipalités régionales de comté. Une copie de cette résolution sera également acheminée au député de Beauce-Sud, Monsieur Claude Morin, ainsi qu'au député de Richmond, Monsieur Yvon Vallières.

Adopté

9.5 Poste d'aménagiste

CM-2008-03-5203

Considérant la recommandation du Comité de sélection;

Il est proposé par M. Réjean Fortier et résolu unanimement de procéder à l'embauche de Mme Cynthia Boucher, à titre de salariée à l'essai, au poste d'aménagiste pour un mandat de 24 mois, avec possibilité de prolongement, au taux horaire de 18,13 \$ de l'heure.

Il est également résolu de recommander au Conseil des maires d'apporter les modifications suivantes à la convention collective actuellement en vigueur, à savoir :

- ⇒ à l'annexe B « Taux horaire des fonctions », modifier la fonction « Aménagiste » pour « Aménagiste principal » et insérer une nouvelle fonction intitulée « Aménagiste », avec un taux horaire maximum au 2008-01-04 de 24,17 \$;
- ⇒ aux annexes A et C « Liste des personnes salariées », modifier la fonction de Jacques Thibodeau de « Aménagiste » à « Aménagiste principal »;
- ⇒ à l'annexe D « Description de tâches », créer un nouveau poste « Aménagiste principal », comprenant les tâches du poste « Aménagiste », avec l'ajout de la supervision du travail des aménagistes.
- ⇒ à l'annexe E « Sommaire des postes », modifier le poste de Jacques Thibodeau de « Aménagiste » à « Aménagiste principal ».

Adopté

10 RÉFLEXION STRATÉGIQUE DE LA MRC

10.1 Changement de nom de la MRC

CM-2008-03-5204

Considérant la démarche initiée par le Conseil relativement au changement de nom de la MRC;

Il est proposé par M. Pierre Quirion et résolu unanimement de mandater le directeur général pour retenir les services d'une firme pour effectuer des recommandations sur les propositions soumises par les municipalités.

Adopté

10.2 Plan de développement économique régional 2008-2018

Un suivi de la rencontre du Comité de diversification économique élargi du mercredi 27 février 2008 est effectué. La démarche initiée se conclura par un colloque régional qui aura lieu au début du mois de juin.

11 SÉCURITÉ PUBLIQUE

11.1 Schéma de couverture de risques – Sécurité incendie

La MRC a reçu une correspondance du ministère de la Sécurité publique, reçue en date du 5 février 2008, demandant la relance du dossier en vue de l'adoption du schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie. Le Comité de sécurité incendie se rencontrera dans les prochaines semaines à cette fin.

11.2 Sûreté du Québec – Priorités d'action pour 2008-2009

CM-2008-03-5205

Il est proposé par Mme Josette Vaillancourt et résolu unanimement de reconduire, pour l'exercice 2008-2009, le programme des priorités locales qui avaient été déterminées pour l'exercice 2007-2008.

Adopté

12 ENVIRONNEMENT

12.1 Forums régionaux sur les cyanobactéries

CM-2008-03-5206

Il est proposé par M. Philippe Chabot et résolu unanimement d'autoriser :

- ⇒ Mme Hélène Faucher à participer au forum régional sur les cyanobactéries, Centre-du-Québec, le samedi 15 mars prochain, à Victoriaville, à défrayer les coûts d'inscription au montant de 20 \$, taxes de vente incluses, et à rembourser ses frais de déplacement selon la politique en vigueur;
- ⇒ Mme Hélène Faucher et M. Jacques Thibodeau à participer au forum régional sur les cyanobactéries, Estrie, le vendredi 2 mai prochain, à Sherbrooke, à défrayer les coûts d'inscription au montant de 45 \$, taxes de vente incluses, et à rembourser leurs frais de déplacement selon la politique en vigueur.

Adopté

12.2 Gestion des matières résiduelles – Assemblée des préfets

Mme Hélène Faucher fait un compte rendu des présentations et discussions tenues lors de l'assemblée des préfets des MRC tenue à Québec les 5 et 6 mars 2008, sur le thème « *La gestion des matières résiduelle au Québec en 2008 ... et la suite !* ».

13 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

13.1 Gala Zénith – 1^{re} Édition

Aucun montant n'étant prévu au budget 2008 de la MRC. Une demande pour reconnaître l'implication de la MRC dans le financement et le fonctionnement de la Société de développement économique de la région de Thetford a été transmise en réponse à la démarche de commandite pour cet événement qui aura lieu le mardi 13 mai prochain. Ce sujet sera pris en considération lors des discussions relatives à l'adoption des prévisions budgétaires pour l'exercice 2009.

13.2 Mine Bell – Projet d'entreprise-école

Un suivi du dossier est effectué. Les membres du Conseil sont invités à une visite des installations souterraines le dimanche 16 mars prochain.

13.3 Programme d'aide gouvernementale au transport collectif régional

Un suivi de l'aide financière octroyée aux Entreprises Serge Tanguay Inc. pour le maintien de la liaison entre Thetford Mines et Québec est effectué. En réponse à la demande de rencontre déposée par les représentants de l'entreprise, une invitation sera adressée aux maires intéressés pour se joindre aux représentants de la MRC.

13.4 Colloque sur le transport collectif en milieu rural

Il est proposé par M. Luc Berthold et résolu unanimement d'autoriser la délégation d'un représentant de la MRC pour participer à cette activité organisée par la Fédération Québécoise des Municipalités, l'Association des transports collectifs ruraux du Québec et l'Association des propriétaires d'autobus du Québec et qui aura lieu au Mont Saint-Anne, les 1^{er} et 2 mai prochain, à défrayer les coûts d'inscription au montant de 210 \$, taxes de vente en sus, et à lui rembourser ses frais de déplacement selon la politique en vigueur.

Adopté

13.5 Oléochimie industrielle

Un suivi du dossier est effectué relativement à une rencontre tenue le lundi 18 février dernier.

CM-2008-03-5207

13.6 Compagnie du Chemin de fer du Québec Central

Un suivi du dossier est effectué relativement à une rencontre tenue le lundi 10 mars dernier et à laquelle ont participé les représentants de la Conférence régionale des élus de L'Estrie, de la Conférence régionale des élus de Chaudière-Appalaches et des MRC de Chaudière-Appalaches et du Haut-Saint-François.

14 DEMANDES D'APPUI

14.1 Comité pour l'équité du financement des organismes communautaires de la Chaudière-Appalaches

CM-2008-03-5208

Il est proposé par M. Bruno Vézina et résolu unanimement d'appuyer les démarches effectuées par le Comité auprès du gouvernement provincial, par les groupes communautaires de la région et par la Conférence régionale des élus de Chaudière-Appalaches, en vue de rehausser significativement le financement aux organismes communautaires et entreprises d'économies sociales.

Adopté

14.2 MRC Maria-Chapdelaine

CM-2008-03-5209

Il est proposé par M. Ghislain Hamel et résolu unanimement d'appuyer les démarches effectuées par la MRC Maria-Chapdelaine auprès du gouvernement du Québec afin d'obtenir un soutien financier pour les municipalités locales dans la mise en œuvre du schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie.

Adopté

15 VARIA

15.1 Semaine de la Famille 2008

Un suivi des communications effectuées par le Centre de santé et de services sociaux de la région de Thetford est présenté aux municipalités de la MRC.

15.2 Rémunération des élus

Le directeur général effectue le dépôt des taux 2008 et de la nouvelle structure de paie.

15.3 Rencontre d'information – Assurances générales

Une séance d'information sur le traitement des réclamations est organisée par la MRC en collaboration avec les professionnels de Promutuel Appalaches – Saint-François.

15.4 Équipement de bureau - Photocopieur

CM-2008-03-5210

Il est proposé par M. Paul Grenier et résolu unanimement d'accepter la proposition soumise par la firme Mégaburo pour la location d'un copieur couleur de marque Canon, modèle iR-C5058i.

Adopté

15.5 FQM – Formation pour les élus

Un rappel sera effectué auprès des municipalités relativement au deuxième module de la formation « *L'élu proactif ou comment agir sur le développement de sa communauté* », qui sera dispensée dans la région le samedi 29 mars prochain.

15.6 Représentant de la MRC à la SOLIDE

CM-2008-03-5211

Il est proposé par M. Ghislain Hamel et résolu unanimement de désigner Mme Nicole Bourque comme substitut à Monsieur Yvon Jolicoeur à titre de représentant de la MRC au conseil d'administration de la Société locale d'investissement, du développement et de l'emploi (SOLIDE) de la MRC de L'Amiante.

Adopté

15.7 Dossier Internet haute vitesse

Des vérifications seront effectuées auprès de certaines organisations qui ont implanté un service en milieu rural et en milieu agricole relativement aux technologies utilisées et au montage financier mis en place. Une recherche quant aux programmes d'aide financière disponibles sera également faite.

15.8 La minute touristique

Madame Josette Vaillancourt informe les membres du Conseil des points suivants :

- ⇒ l'activité du brunch souterrain, initialement prévue pour le dimanche 16 mars, est reportée;
- ⇒ l'assemblée générale annuelle de Tourisme-Amiante aura lieu le mardi 8 avril prochain, à compter de 19 heures;
- ⇒ l'édition 2008 du brunch touristique aura lieu à Adstock, le dimanche 20 avril prochain, au coût de 20 \$.

16 PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL DES MAIRES

La prochaine réunion des membres du Conseil des maires aura lieu le mercredi 9 avril 2008.

17 LEVÉE DE LA SÉANCE

CM-2008-03-5212

Tous les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par M. Pierre Quirion et résolu unanimement que la séance soit levée. Il est 22 h 10.

Adopté

**HÉLÈNE FAUCHER
PRÉFET**

**ALAIN GRAVEL
DIRECTEUR GÉNÉRAL ET
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**